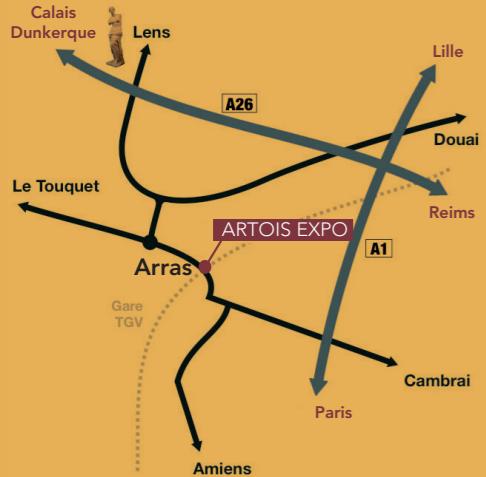


AVEC LA PARTICIPATION DE



ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS
D'INTERCOMMUNALITÉ DU PAS-DE-CALAIS

T : 03 21 71 01 81 ■ E : AM.62@WANADOO.FR

A : 39, RUE D'AMIENS 62000 ARRAS

50 AVENUE ROGER SALENGRO
622223 SAINT LAURENT BLANGY



ARTOIS EXPO

SAINT LAURENT BLANGY



JOURNÉE DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS DU PAS-DE-CALAIS

JEUDI 1ER OCTOBRE 2020

JOURNÉE DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS DU PAS-DE-CALAIS ■ JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2020

08h30 Accueil des participants

09h00 Assemblée Générale Ordinaire

10h15 Ateliers

- Statut de l'élu(e) local(e)
(animé par la FCU
Côte d'Opale-ULCO)
- Pouvoirs de police du maire
(animé par la FCU
Côte d'Opale-ULCO)
- Gestion du personnel communal
(animé par le CdG62)

12h00 Inauguration
du Salon des Partenaires
et cocktail déjeunatoire

14h00 Ateliers

- Élaboration du budget
(animé par la Banque Postale)
- Responsabilités pénale
et civile du maire
(animé par la FCU
Côte d'Opale-ULCO)
- Fondamentaux
de l'intercommunalité
(animé par la FCU
Côte d'Opale-ULCO)

15h45 Allocutions de Clôture

- M. le Président du Conseil Départemental
M. le Président du Conseil Régional
M. le Préfet

16h30 Cocktail de Clôture



André FLAJOLET

Maire de Saint Venant
Président de l'Association des Maires et
des Présidents d'Intercommunalité du Pas-de-Calais

Françoise ROSSIGNOL

Maire de DAINVILLE, Secrétaire Générale
de l'Association des Maires et des Présidents
d'Intercommunalité du Pas-de-Calais

Et

Les membres du Conseil d'Administration
sont heureux de vous inviter à la Journée des Maires
et des Présidents du Pas-de-Calais qui se tiendra le

Jeudi 01^{er} Octobre 2020

Artois Expo – Saint Laurent Blangy
à 8 heures 30 en présence de

M. Louis LE FRANC

Préfet du Pas-de-Calais

M. Xavier BERTRAND

Président du Conseil Régional (ou son représentant)

M. Jean Claude LEROY

Président du Conseil Départemental

BULLETIN DE PARTICIPATION

JOURNÉE DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS DE L'AMF 62

Les communes et les communautés peuvent inscrire
plusieurs élus ou collaborateurs
Les bulletins d'inscription sont individuels (à photocopier si nécessaire)

Collectivité, Organisme :

Mme, Melle, M. :

Fonction :

Assistera / N'assistera pas

ATELIERS AU CHOIX :

- « Statut de l'élu(e) local(e) » Assistera / N'assistera pas
- « Pouvoirs de police du maire » Assistera / N'assistera pas
- « Gestion du personnel communal » Assistera / N'assistera pas

Cocktail déjeunatoire :

Assistera / N'assistera pas

ATELIERS AU CHOIX :

- « Élaboration du budget » Assistera / N'assistera pas
- « Responsabilités pénale et civile du maire » Assistera / N'assistera pas
- « Fondamentaux de l'intercommunalité » Assistera / N'assistera pas

Bulletin à renvoyer avant le 23 Septembre 2020

par courrier, télécopie ou mail à l'Association des Maires et
des Présidents d'Intercommunalité du Pas-de-Calais
39 rue d'Amiens - 62000 ARRAS